

PROCÈS-VERBAL de la trois cent quatre-vingt-deuxième réunion (**extraordinaire**) de la **COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 14 juin 2021 à 11 h 30, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 9 SEPTEMBRE 2021

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BÉRUBÉ, Julie Responsable du MBA	X		PELLETIER, Daniel Co-directeur – Module des sc. administratives	X	
DEMERS, Stéphanie Professeure	X		RAMOS, Laura Étudiante	X	
FORGET, Hélène Doyenne des études		X*	ROUILLARD, Antony Étudiant	X	
LABERGE, Murielle Rectrice	X		TREMBLAY, Martine Chargée de cours	X	
LACELLE, CHRISTIAN Étudiant	X		WION, Frédérique Chargée de cours	X	
LECLERC, Jérémi Étudiant	X		Poste vacant – doyenne ou doyen de la recherche et de la création	-	-
LEPAGE, Mario Vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim	X		Poste vacant – personne professeure occupant un poste de direction	-	-
PAGÉ, Geneviève Professeure	X		Poste vacant – personne professeure	-	-
PAYS, François Étudiant	X À partir de 11 h 40		Poste vacant – personne étudiante	-	-
Observateurs	Présent	Absent	Personne convoquée	Présent	Absent
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au dev. du campus de Saint-Jérôme		X*	DUFOUR, Muriel Vice-rectrice l'administration et aux ressources		X*
JOBIN, Isabelle Adjointe au vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création		X*	-		
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	

** En conformité avec les dispositions pertinentes (article 3.1.7), la séance se tient à huis clos, en présence des membres en règle de la commission, ce qui exclut, pour la circonstance, la présence des observateurs.*

La présidente de la commission des études et rectrice, madame Murielle Laberge, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 11 h 35.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'une vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER) (**à huis clos**)
- 3.- Consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP) (**à huis clos**)
- 4.- Prochaine réunion (9 septembre 2021)
- 5.- Clôture de la séance

2.- **Consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'une vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER)**

La modification à la structure organisationnelle de l'UQO, adoptée par le conseil d'administration le 6 avril 2021 (résolution 436X-CA-6706), prévoit l'abolition, au plan des effectifs, du poste de vice-recteur ou de vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et la création, et la création, le 1^{er} septembre 2021, du Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite (VRER), lequel regroupera les services suivants, soit le Registraire, le Décanat des études, le Services aux étudiants, le Décanat de la gestion académique et le Centre de pédagogie universitaire et de la formation à distance.

Le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC) actuel deviendra ainsi, le 1^{er} septembre 2021, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite (VRER). Le titulaire actuel du poste de VRERC, monsieur Mario Lepage, occupe cette fonction par intérim jusqu'au 31 août 2021, date prévue de son départ à la retraite (résolution 428X-CA-6585).

Afin de pourvoir le poste de vice-rectrice ou de vice-recteur à l'enseignement et à la réussite (VRER), le processus requis a été mis en place, et ce, conformément au *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création*.

La candidate, madame Hélène Forget, a d'abord rencontré les personnes et instances visées le 28 mai 2021 à 11 h et à 13 h 30 par visioconférence. La consultation s'est par la suite tenue du 31 mai au 11 juin 2021 auprès de ces personnes et instances, soit les cadres supérieurs, les membres du corps professoral, les personnes qui occupent un poste de direction d'enseignement ou de recherche, ainsi que les syndicats et les associations.

La commission des études est maintenant invitée à se prononcer, à titre de commission, à l'égard de la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'une vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER), soit madame Hélène Forget.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, le vote secret étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 382-CE-2418 concernant la consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'une vice-rectrice à l'enseignement et à la réussite (VRER); laquelle est confidentielle.

3.- **Consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP)**

La modification à la structure organisationnelle de l'UQO, adoptée par le conseil d'administration le 6 avril 2021 (résolution 436X-CA-6706), prévoit l'abolition, au plan des effectifs, du poste de vice-rectrice ou de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme (VRDCSJ) et la création, le 1^{er} septembre 2021, du Vice-rectorat à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP), dont le site de travail est Saint-Jérôme, et regroupant les services suivants, soit le Décanat de la recherche et de la création, le Décanat de la formation continue, des partenariats et de l'internationalisation, la Bibliothèque et la Galerie UQO.

Le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme (VRDCSJ) actuel deviendra ainsi, le 1^{er} septembre 2021, le Vice-rectorat à la recherche, à la création,

aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP). La titulaire actuelle du poste de VRDCSJ, madame Sylvie B. de Grosbois, occupe cette fonction par intérim jusqu'au 31 août 2021, date prévue de son départ à la retraite (résolution 433-CA-6658).

Afin de pourvoir le poste de vice-recteur ou de vice-rectrice à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP), le processus requis a été mis en place, et ce, conformément au *Règlement relatif à la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création, de vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme, de doyen des études et de doyen de la recherche et de la création*.

Le candidat, monsieur Adel El Zaïm, a d'abord rencontré les personnes et instances visées le 27 mai 2021 à 10 h 30 et à 15 h par visioconférence. La consultation s'est par la suite tenue du 31 mai au 11 juin 2021 auprès de ces personnes et instances, soit les cadres supérieurs, les membres du corps professoral, les personnes qui occupent un poste de direction d'enseignement ou de recherche, ainsi que les syndicats et les associations.

La commission des études est maintenant invitée à se prononcer, à titre de commission, à l'égard de la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP), soit monsieur Adel El Zaïm.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de décréter le huis clos.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de lever le huis clos.

Après délibérations, le vote secret étant demandé, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 382-CE-2419 concernant la consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation (VRRCP); laquelle est confidentielle.

4.- **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 9 septembre 2021.

La rectrice informe les membres de la tenue possible d'une réunion extraordinaire de la commission des études prochainement.

5.- **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 12 h 35.

Original signé par :

La présidente, Murielle Laberge
La secrétaire, Me Sophie Ouellet